

Comment je travaille dans ma classe

LE TEXTE LIBRE AU COURS MOYEN

*Entretien entre Guy RUEL et Pierre LEGOT,
Ecole Mixte d'Application de Montsort à Alençon*

PIERRE. — Pendant plusieurs années, tu as pratiqué la mise au point collective du texte libre, à savoir : lecture des textes écrits à la classe, choix par vote, écriture du texte choisi au tableau puis correction en commun. Pratiques-tu encore ainsi aujourd'hui ?

GUY. — Non, j'ai abandonné cette façon de faire, et ce pour plusieurs raisons. D'abord le vote ne me satisfait pas. Pourquoi choisir ? Pourquoi s'intéresser surtout à un texte ? Sur quels critères ce choix peut-il être fait ?

Et puis, la correction collective ne risque-t-elle pas, si l'on n'y prend garde, de faire du texte libre une activité purement scolastique, un exercice figé ?

PIERRE. — Je partage cet avis, et j'ajouterais que bien souvent, dans ce cas, le texte libre n'est plus qu'un prétexte pour une acquisition de connaissances (une utilisation quelque peu hypocrite d'un texte d'enfant en quelque sorte). On est tenté, lors de la mise au point, de trop parler de grammaire, de conjugaison, d'orthographe, et bien peu d'expression.

GUY. — J'ai toujours été conscient de ce danger, c'est pourquoi, avec les enfants, nous en avons discuté, nous avons tâtonné, nous avons expérimenté.

PIERRE. — Où en es-tu maintenant ? Quand les enfants écrivent-ils leurs textes ?

GUY. — Quand ils le désirent ; pendant les moments d'activités personnelles où chacun fait son travail individuel, pendant une récréation, à la maison... Il n'y a ni «équipe de textes», ni jour imposé de présentation, toutefois, en réunion de coopérative, il a été décidé que chacun écrirait au moins un texte par quinzaine.

PIERRE. — Que fait l'enfant de son texte écrit ?

GUY. — Il peut, s'il le veut, montrer son premier essai à un ou plusieurs camarades qui lui donnent son (ou leur) avis. Puis nous le corrigeons ensemble, ou, si je suis occupé, il le pose sur le bureau. Chaque soir je vois les textes de la journée et, pour chacun, j'indique :

- les mots mal orthographiés (ceux que l'enfant peut corriger seul, pour les autres je les écris),
- les phrases mal construites,
- les temps mal employés,
- les tournures incorrectes.

Je note, s'il y a lieu, mes remarques et quelques questions qui inciteront l'auteur à préciser sa pensée.

PIERRE. — Ne crois-tu pas, que ces annotations, aussi précises soient-elles, ne remplacent pas un entretien avec l'enfant ?

GUY. — Oui, et c'est pourquoi je dis que le texte est mis sur le bureau seulement si je suis occupé. Chaque fois que c'est possible je vois le texte avec l'enfant. Nous en discutons, je l'aide à corriger ses «erreurs», à préciser certaines idées... Ce dialogue est toujours intéressant, et il est même indispensable avec ceux qui écrivent peu ou qui éprouvent des difficultés à s'exprimer par écrit.

PIERRE. — Que devient ce texte que tu as vu ?

GUY. — L'enfant le corrige en tenant compte (en totalité ou en partie) de mes remarques. Au cours de son travail il peut me demander une précision, un avis ; il peut également solliciter l'aide de camarades, voire de la classe, si vraiment il a des difficultés pour structurer une phrase ou employer un vocabulaire précis.

Lorsque le texte est mis au point, l'enfant me le montre à nouveau pour que je voie ses corrections, puis il le recopie, l'illustre et le range dans son classeur de français.

PIERRE. — Vols-tu le texte «terminé» ?

GUY. — Oui, en fin de quinzaine ; un responsable note sur un planning le texte rédigé par chacun. Je revois chaque texte et porte une appréciation qui figurera sur le plan de travail.

PIERRE. — Qu'entends-tu par texte «mis au point» ?

GUY. — Il s'agit tout simplement d'un texte compréhensible, d'un texte qui permet la communication. Il va sans dire, que bien souvent, ce texte comporte encore quelques répétitions, quelques formes maladroitement ou quelques idées exprimées de façon imprécise, mais ce à quoi je tiens avant tout, c'est que ce texte reste un **texte d'enfant**.

PIERRE. — Les textes sont-ils quelquefois soumis à la classe ?

GUY. — Si l'enfant le désire, il peut communiquer son texte « mis au point » à la classe :

- soit tout simplement pour le faire connaître,
- soit pour avoir l'avis de la classe sur « son » texte,
- soit pour solliciter l'aide du groupe en vue d'un travail plus approfondi.
- Un moment est prévu pour cela, le mardi et le vendredi matin.

PIERRE. — Comment travaillez-vous alors ?

GUY. — Eh bien cela dépend du texte présenté au groupe. Si le texte nécessite peu d'approfondissement (à mon avis), il y a simplement lecture et courte discussion. Le groupe suggère quelques améliorations possibles qu'un secrétaire note. A la fin de la discussion, l'auteur reprend les notes du secrétaire et modifie (ou non) son texte.

Si le texte nécessite un travail plus important, un nouveau processus de recherche s'engage.

— L'auteur indique le titre de son texte et les grandes idées qu'il a voulu exprimer ; ensuite il lit le texte et répond aux questions de ses camarades (il peut préciser l'aide qu'il attend du groupe et ne lire que quelques lignes ou un paragraphe).

— Un ou deux secrétaire(s) note(nt) les propositions faites au cours de la discussion ; ces propositions résultent de recherches orales, ou de recherches écrites. Quand il faut structurer une idée complexe, j'en note les principaux points au tableau, les enfants peuvent alors porter tout leur effort sur la structuration des phrases (coordination, subordination, mise en valeur de tel ou tel point, etc.).

PIERRE. — Le texte est présenté au groupe. Qu'appelles-tu « groupe » ?

GUY. — Pour travailler efficacement il faut travailler avec une dizaine d'enfants au maximum, c'est pourquoi la classe entière ne participe pas à la discussion. Les autres enfants sont occupés à des travaux individuels (fiches, correspondance, recherches, etc.) ou à des ateliers.

PIERRE. — Arrive-t-il que tu écrives au tableau le paragraphe sur lequel vous travaillez ?

GUY. — Il arrive même parfois que j'écrive le texte entier, mais c'est assez rare ; c'est seulement lorsque le plan doit en être revu ou lorsque l'auteur a besoin d'une aide « sérieuse », mais je l'évite le plus possible parce que les enfants restent prisonniers de ce qui est écrit et les recherches « tournent en rond ».

PIERRE. — Cela revient alors à la mise au point collective dont je parlais au début.

GUY. — Non. Nous ne refaisons pas le texte. Nous proposons des solutions, nous donnons plusieurs possibilités de structures, mais nous n'en choisissons, ni n'en imposons aucune.

A partir des notes prises par les secrétaires l'auteur procède à la mise au point définitive de son texte ; il travaille alors le plus souvent seul ou exceptionnellement aidé par un ou deux camarades. Il choisit parmi les propositions faites, les utilisant ou non.

Je vois ce dernier texte qui est recopié et rangé dans le classeur de la classe. C'est parmi ces textes que l'on choisit ceux qui seront tirés pour le journal scolaire et pour les correspondants.

De plus, ce classeur est à la disposition de la classe et chacun peut aller prendre connaissance de son contenu.

PIERRE. — As-tu constaté une évolution, un changement, depuis que tu travailles ainsi ?

GUY. — La part du travail individuel est importante et de ce fait plus profitable à l'enfant ; j'ai pu noter chez bon nombre d'entre eux des textes plus longs, plus élaborés.

Pour les enfants qui éprouvent des difficultés d'expression, l'aide des secrétaires leur apporte beaucoup. Je pense que la dernière phase de mise au point est très importante ; l'enfant est amené à revoir, à réanalyser, la situation qu'il a voulu décrire, et d'après cette analyse, à **choisir**. Et c'est cette situation de choix qui est intéressante, car c'est la situation face à laquelle l'enfant se retrouvera chaque fois qu'il voudra s'exprimer, communiquer par écrit.

J'ajouterai que la plupart des enfants éprouvent du plaisir à écrire (le texte par quinzaine ne les gêne pas du tout). Le texte libre est donc bien pour eux un moyen d'expression.

Néanmoins nos recherches continuent...

Le module sur la pratique quotidienne du texte libre s'est donné pour objectif l'actualisation de la B.E.M. sur le texte libre pour une réédition.

Depuis quelques années, nous nous interrogeons sur ce que doit être le texte libre, sur ce que nous en faisons.

L'article de Pierre LEGOT décrit une pratique. Il en existe d'autres, certaines ont fait l'objet d'articles dans L'Éducateur (voir n° 3 du 20 octobre 1976 : « Textes libres et apprentissage », par Patrick HETIER).

Tous ceux qui cherchent dans cette voie devraient envoyer leurs comptes rendus à Jacques TERRAZA, avenue de la Gare, 84210 Pernes-les-Fontaines.